



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 21 septembre 2023, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es) :

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis  
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin  
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

**RÉSOLUTION: 560-2023 / DÉLÉGATION AUTORISATION ACCÈS D- DESJARDINS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Valère a adhéré au Service **Accès D - Affaires** de la Caisse Desjardins et nommé un ou plusieurs administrateurs;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Bernard DERAPS n'est plus fonctionnaire de la municipalité de Saint-Valère, il est résolu qu'il soit retiré à titre d'administrateur aux fins d'utilisation du service **Accès D- Affaires**;

**En conséquence,**  
il est proposé par le conseiller Jacques Pépin et appuyé par la conseillère Joséane Turgeon.

**DE DESIGNER** monsieur Karl Péguy Saint-Fort, Directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Valère, Administrateur Principal aux fins d'utilisation du service **Accès D -Affaires** et qu'il soit investi de tous les pouvoirs à cette fin.

**DE CONSERVER** les autorisations en vigueur accordées au maire Marcel Normand, de la Directrice Générale adjointe, Madame Annick Girouard ainsi que celle de l'adjointe administrative et secrétaire trésorière adjointe intérimaire, Madame Laurence Martineau,

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **22 septembre 2023**.

Karl Péguy Saint-Fort  
Directeur général et greffier-trésorier